



Mairie d'Erquy

## CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **15 novembre 2022**

---

Le quinze novembre deux mille vingt-deux à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Stéphane LECOMTE, Maire.

Présents : Mesdames Christine Ghazali, Hélène Henry, Céline Girard.

Messieurs Stéphane Lecomte, Philippe Henry, Sylvain Collin, Eric Duchemin, Patrick Duhin, Guillaume Druon, Dominique Brachet.

Absents excusés : Mesdames Sabine Garnet, Valérie Bérenger, Aline Vandewalle, Ali Barreddine, Julien Erard.

Pouvoirs : Sabine Garnet à Guillaume Druon  
Valérie Bérenger à Céline Girard  
Aline Vandewalle à Christine Ghazali  
Julien Erard à Patrick Duhin  
Ali Barreddine à Stéphane Lecomte

**Ordre du jour :**

- 1) Désignation secrétaire de séance
- 2) Approbation du dernier compte-rendu du Conseil Municipal
- 3) Nouveau règlement de collecte des déchets
- 4) Décision modificative « Éclairage Sécurité École »
- 5) M57 Développée
- 6) Présentation Réunion de Secteur SEZEO
- 7) Bon d'achat 2023
- 8) Repas Communal 2023
- 9) Vœux du Maire
- 10) Informations du Maire
- 11) Questions Diverses

**La séance est ouverte**

### **N°1/15-11/2022 Désignation d'un secrétaire de séance**

Monsieur Sylvain Collin a été désigné, à l'unanimité, secrétaire de séance.

### **N°2/15-09/2022 Approbation du dernier Conseil Municipal**

Le compte rendu de la réunion du 27 septembre 2022 a été approuvé à l'unanimité.



Cependant, l'article 1 de la délibération n°1/28-06/2022 en date du 26 juin 2022 précise le passage à la nomenclature M57, plan de compte abrégé, à compter du 1er janvier 2023.

Monsieur le Maire propose de modifier l'article 1 comme suit :

- Le Conseil Municipal autorise le passage à la M57, **plan de compte détaillé**, à compter du 1er janvier 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **ACCEPTE** cette modification.

#### **N°6/15-11/2022 Présentation Réunion de Secteur SEZEO**

Monsieur le maire présente au Conseil Municipal le compte rendu de la réunion de secteur du SEZEO, qui s'est tenue le 26 octobre 2022 à Maignelay-Montigny.

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal :

- **PREND ACTE** du compte rendu de la réunion de secteur du SEZEO.

#### **N°7/15-11/2022 Bon d'achat 2023**

Les Membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, **décident de reconduire** l'attribution de bons d'achat pour l'année 2023. En seront bénéficiaires, les personnes ayant atteint l'âge de 65 ans au 1er janvier de l'année 2023. Le montant des bons d'achat sera de 38 euros et ils seront à utiliser dans le magasin Intermarché de Fitz-James jusqu'au 28 février 2023.

#### **N°8/15-11/2022 Repas communal 2023**

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, **décident de reconduire** pour l'année 2023 le repas offert aux personnes de la commune âgées de 65 ans et plus au 1er janvier 2023. Ce dernier, financé par la commune sera organisé par la commission municipale ouverte chargée des affaires sociales. Ce repas est prévu dans la salle des fêtes de Catenoy. La date sera définie ultérieurement.

Le montant du repas est de 36 euros. Pour les personnes de la commune n'ayant pas atteint l'âge de 65 ans et les personnes extérieures désirant participer à cette manifestation, il en coûtera 40 euros.

#### **N°9/15-11/2022 Vœux du maire**

Monsieur le Maire informe que la cérémonie des vœux du Maire est prévue le samedi 14 janvier 2023 à 16h30. Elle aura lieu dans la salle du groupe scolaire « Jules Planque ».

#### **N°10/15-11/2022 Information du Maire**

Monsieur le Maire informe :

- Que les travaux de réfection et d'isolation de la toiture du dortoir de l'école sont terminés. Il remercie la société GECAPE pour le travail effectué.
- Que suite au courrier envoyé à Madame La Présidente du Département de l'Oise concernant l'entrée sud de la commune côté RD37, une réunion est prévue sur site le 25 novembre en présence des représentants de l'UTD de Saint Just en Chaussée, du CRD de la Rue Saint Pierre et du cabinet ISR qui nous a effectué le diagnostic de sécurité en début d'année.
- Qu'il a de nouveau été interpellé concernant les déjections canines. Il informe qu'un arrêté Municipal sur le sujet est en cours de rédaction.

- Qu'un renforcement des planches du city-stade sera fait semaine 49 par une entreprise mandatée par le Département de l'Oise.

**N°11/15-11/2022 Questions diverses :**

- Mr Philippe HENRY fait part au Conseil Municipal que le démarreur de la tondeuse est à remplacer.
- Mr Guillaume Druon informe que des véhicules stationnant dans la rue Jean Jaurès engendrent des difficultés pour entrer ou sortir de la rue Victor Hugo et demande si un aménagement interdisant le stationnement au niveau de cette intersection peut être envisagé.  
Monsieur le maire lui répond qu'il est favorable à sa demande.

**La séance est levée à 20h55**